

Vœux de la municipalité 2019.

Alors que l'année 2018 s'achève et que s'ouvre sur une nouvelle année, je tiens en mon nom personnel mais également au nom de tous les élus et du personnel communal, à vous adresser mes meilleurs vœux pour 2019.

Cette fin d'année 2018 a été particulièrement chahutée avec le phénomène « des gilets jaunes ». Il a surpris tout le monde et notamment le gouvernement, contesté pour des décisions impactant fortement la vie quotidienne de nos concitoyens et notamment ceux qui vivent dans les territoires ruraux comme nous à Lamontéliarié.

Je pense qu'ici personne ne conteste l'utilité de lutter contre le changement climatique. Et le fait de faire payer les utilisateurs de véhicules thermiques, qui ne peuvent pas faire autrement pour se rendre à leur travail, faire leur courses ou conduire leurs enfants à la garderie, à l'école ou dans bien d'autres lieux encore, est devenu insupportable pour beaucoup d'entre nous. Il va de soi que ces nouvelles taxes peuvent être comparées à des impôts supplémentaires inégalement répartis parce qu'essentiellement supportés par les gens qui vivent dans les zones rurales. Il reste à espérer que les mesures que prendra le gouvernement permettent de retrouver de la sérénité et d'engager un dialogue républicain afin de pouvoir prendre des décisions susceptibles de concilier la lutte contre les changements climatiques, le pouvoir d'achat des ménages, la préservation de services publics et bien plus que ça encore.

Ceci étant dit, le gouvernement a dévoilé le lundi 14 janvier, les modalités d'un « Grand débat national » organisé jusqu'au 15 mars pour répondre à la crise des « gilets jaunes ». Bien sûr, en tant que maire, je me dois de n'influencer personne et donc de rester factuel.

Sur le terrain, des «réunions d'initiatives locales» peuvent être organisées et la mairie peut mettre à la disposition de ceux qui le souhaitent la salle des fêtes. La commune met également à la disposition de tous ceux qui veulent s'exprimer un cahier de doléances. Mais sachez que sur internet, une plateforme permet depuis le 21 janvier, de déposer ces doléances. (www.granddebat.fr)

2018 n'a pas connu d'élection, en revanche 2019 verra des élections européennes qui se présentent dans un contexte difficile vu ces événements qui forcément vont laisser des traces. Ces élections se dérouleront le 26 mai prochain. Cette année est aussi la dernière année pleine de ce mandat que vous nous avez confié. Que le temps passe vite !

A présent, afin de jeter un regard sur l'année écoulée à Lamontélarié, je vais vous parler de quelques réalisations les plus marquantes :

- La réfection de la voirie au hameau de Rouquié et le goudronnage de l'entrée du parking de la plage ainsi que de l'accès au point de propreté. Pour ce qui concerne les dégâts occasionnés par la dernière tempête sur la voirie de BAUZOU et de la SOYE, nous avons déposé un dossier auprès des services de la préfecture au titre du Fonds de Solidarité. Nous attendons la réponse qui nous l'espérons sera favorable afin de pouvoir entamer ces travaux le plus rapidement possible.
- Les travaux de mise en conformité des bureaux de la mairie et de la salle des mariages avancent comme prévu. Il a été dit avec force détails dans un article de la Dépêche du 22 janvier qu'ils seraient, sauf imprévu, terminés courant de ce premier trimestre et une inauguration prévue aux beaux jours.
- La mise à disposition de bancs aux lavoirs du village, les randonneurs en sont friands, et d'une table de pique-nique au niveau du point de vue de notre plage communale, en haut de la bute.
- Au cimetière, un banc a été également mise en place et la cuve de gaz et les poubelles dissimulées derrière des abris en douglas.
- Au sujet des périmètres, je donne maintenant la parole à Philippe qui va nous en dire un petit mot.

Je tiens à rappeler que les taux des taxes communales restent inchangés, en tous cas depuis que nous administrons la commune, 11 ans bientôt, et déjà. En revanche, il est des taux pour lequel le Conseil municipal n'a plus son mot à dire, comme la taxe d'habitation part exemple. Ceux qui n'en sont pas exonérés auront d'ailleurs vu celle-ci augmentée.

Depuis plusieurs années la commune s'engage dans une démarche de préservation de son environnement et de sa biodiversité et donc de la santé publique. Et 2018, c'est aussi une collection de labels et de prix pour notre commune :

- Elle a remporté le 1^{er} prix du concours des villes et villages fleuris dans sa catégorie, concours initié par le département du Tarn,
- Elle a gagné le 1^{er} Sylvotrophée, une action portée par les 7 Parcs Naturel du Massif Central, le CRPF et l'ONF, et relayé par notre Parc Naturel du Haut Languedoc. Ce concours valorise nos pratiques sylvicoles sur nos 161 ha de forêt communale,

- Elle s'est engagée, toujours pour notre forêt communale, dans un processus de gestion durable, et a obtenu à ce titre le label PEFC,
- Après avoir adhéré à la charte régionale OPhyto, la Fredon Occitanie nous a attribué le label « Terre saine », le plus haut niveau dans le respect de l'environnement. Cela implique entre autre, l'abandon complet des pesticides et anti-mousses sur nos espaces publics.
- Elle a été sélectionnée par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées suite à l'appel à initiatives pour l'implantation de couverts à base de plantes messicoles. Après l'examen des dossiers de candidature, le nôtre a été accepté et jugé pertinent par rapport aux objectifs exprimés de sensibilisation et de conservation des plantes messicoles. Les semailles ont été réalisées le 15 novembre dernier, rendez-vous est pris pour le printemps.
- Enfin, elle a reçu le label APICité remis par l'UNAF qui récompense pour 2018 et sa troisième édition l'engagement environnemental de 44 collectivités qui aiment, protègent et défendent l'abeille. Ce label valorise l'implication des communes dans la préservation des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages et permet de sensibiliser une fois encore les citoyens à des actions concrètes, comme la préservation d'une bonne qualité de vie environnementale pour les abeilles bien sûr, mais aussi pour les habitants.

Et c'est maintenant le moment des remerciements. Ils vont à Véronique, notre secrétaire, qui administre notre mairie avec courage face à tous les changements imposés dans les organisations et les évolutions qui affectent de manière quasi continue son environnement de travail, et aussi à Florence et à Bernard, qui s'évertuent à donner le meilleur d'eux-mêmes au service de notre collectivité et de nos concitoyens.

Comme tous les ans, je tiens à remercier également l'association L Montéliots et les bénévoles qui animent notre commune et sans lesquels la vie sur notre territoire ne serait pas la même.

Merci à Olivier qui a répondu à notre demande concernant le déneigement de notre voirie, car suite à un problème technique, Bernard AZAÏS est pour l'instant dans l'impossibilité d'utiliser la lame de déneigement. Lors de prochains épisodes neigeux, n'hésitez pas à nous signaler tout problème et toute difficulté afin que nous puissions intervenir le plus rapidement possible.

Je voudrais saluer l'arrivée sur notre commune de M. SORIANO qui s'est installé au hameau de Rouquié et lui remettre le traditionnel colis de bienvenue.

Dès à présent, je vous présente à tous mes meilleurs vœux, avec l'espoir d'un monde plus solidaire, plus démocratique, plus pacifique, l'espoir d'un monde plus juste et plus ouvert à la diversité de ses cultures !

A toutes et à tous, bonne et heureuse année 2019.